



Le Maire

Président de la Communauté d'Agglomération
Gap-Tallard-Durance
Conseiller régional Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LR/CC

Monsieur le Ministre,

Après une rencontre en visioconférence avec Madame BOCHEL, Directrice Régionale SNCF des Lignes Est Provence et Madame COUZI, Directrice Régionale TER PACA, j'ai eu la confirmation du maintien des horaires d'ouverture des guichets d'accueil au public instaurés pendant la crise sanitaire du COVID de manière désormais pérennisés pour la gare SNCF de Gap :

- 8h-12h et 13h-16h30 du lundi au samedi et 12h-17h30 le dimanche,

- en lieu et place de 6h-20h tous les jours de la semaine comme précédemment appliqués.

Je sais votre parfaite connaissance du sujet ferroviaire de notre pays, tout particulièrement celui des Hautes-Alpes et de Gap. Cette orientation prise par les instances de la SNCF sont tout simplement inacceptables car elles réduisent de manière significative les plages d'accueil physique des usagers et déshumanise davantage encore les gares en supprimant toujours plus de présence d'agents de ce service public au profit des outils de réservation en ligne ou des bornes interactives.

En votre qualité de secrétaire d'Etat à la ruralité, vous savez que le tout numérique n'est pas une solution pour toute une partie de notre population, rassurée par le contact humain avec un agent d'accueil formé et à même d'apporter les renseignements et les solutions pour organiser un futur déplacement.

Les horaires proposés, qui s'entendaient pendant les confinements liés à la crise sanitaire, ne doivent pas être maintenus et je vous demande d'agir pour obtenir la réinstauration des horaires précédents, qui donnaient alors pleinement satisfaction.

Je tiens à vous informer que je suis en parfait accord avec la démarche des organisations syndicales de cheminots de sauvegarde du service public et du maintien de l'accueil des publics confirmé par mes courriers joints à la présente.

.../...

Je vous informe également que j'adresse copie de cette lettre à votre homologue, Monsieur le Ministre des Transports, Jean-Baptiste DJEBBARI ainsi qu'à Monsieur le Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud MUSELIER.

Comptant sur votre mobilisation sans faille pour la sauvegarde d'un service public humain et de qualité aux usagers de la SNCF, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.



Roger DIDIER

Monsieur Joël GIRAUD
Secrétaire d'État auprès de la Ministre
de la Cohésion des Territoires et
des Relations avec les collectivités territoriales,
chargé de la Ruralité
20 Avenue de Ségur
75007 Paris